

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 juin 2017

Absente excusée : LOPES Nathalie

Absents excusés avec procuration : Nicolas PONCY procuration à Marc LAURENS, Isabelle FABERT procuration à Raphaële SOULÉ

Ordre du jour :

- * PV de la séance du 21 avril 2017
- * Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège: modification statutaire
- * Validation des noms des rues
- * Protocole d'accord projet usine d'embouteillage
- * Location logements communaux
- * Cabane pastorale Soula Couloumé
- * Réglementation parking sous l'église romane
- * Avenant régie de recettes du camping pour épicerie
- * Prêt court terme relais
- * Rôle de pacage Soulane d'Andorre
- * Questions diverses

P.V séance du 21 avril 2017 : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Syndicat Départemental d'Energie (SDE 09)

Lors de la dernière assemblée générale du 07 avril 2017 du Syndicat Départemental d'Energie le Président a proposé une modification des statuts du Syndicat. L'Assemblée s'était prononcée favorablement.

Les modifications concernent principalement:

- la décision d'acter le nouveau périmètre du syndicat suite à l'adhésion de 17 Communauté de Communes.
- La décision d'acter le SDE 09 comme syndicat mixte à la carte introduisant dans le cadre de compétence à la carte les points suivants :
 - ... La distribution publique de chaud et de froid.
 - ... L'éclairage public travaux neufs et entretien dédié aux EPCI.
 - ... La décision de préciser le cadre des activités annexes et complémentaires.
 - ... La décision d'acter la représentation des EPCI au Syndicat par un délégué.
 - ... La décision de compléter l'article 10 qui évoque les recettes budgétaires du Syndicat au regard des modifications apportées notamment les fonds de concours.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver les modifications statutaires proposées et d'adopter les statuts

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Validation des noms des rues :

Le conseil municipal valide la liste des noms des rues tels que choisis lors d'un précédent conseil :

Liste des voies Mérens les Vals - 09189

NOUVELLES VOIES	Délibération
chemin du nabre	à délibérer en Conseil Municipal
route d'Espagne	à délibérer en Conseil Municipal
rue bacailla	à délibérer en Conseil Municipal
rue de la taillade	à délibérer en Conseil Municipal
rue de la gare	à délibérer en Conseil Municipal
rue de l'église romane	à délibérer en Conseil Municipal
rue de l'hareng	à délibérer en Conseil Municipal
rue du petit couillet	à délibérer en Conseil Municipal
rue du pradet	à délibérer en Conseil Municipal
rue du prat del mouli	à délibérer en Conseil Municipal
rue du san touret	à délibérer en Conseil Municipal
rue du sarradeil	à délibérer en Conseil Municipal
rue du soulans	à délibérer en Conseil Municipal
ville de bau	à délibérer en Conseil Municipal
impasse de la clause	à délibérer en Conseil Municipal
impasse des esqueroles	à délibérer en Conseil Municipal
Impasse du portillon	à délibérer en Conseil Municipal
impasse soulé	à délibérer en Conseil Municipal
la caugne	à délibérer en Conseil Municipal
les bordes de lébrière	à délibérer en Conseil Municipal
La fuillatère	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "la feuillatere")
impasse bacailla	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "Lieu Dit Bacailla")
rue du soula	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "le soula")
Les bordes d'en haut	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "les bordes du haut")
rue des escoumes	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "les escoumes")
rue de ninau	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "ninau")
rue de la jouliane	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "quartier jouliane")
rue du couillet	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "quartier le couillet")

rue de l'école	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "rue des écoles")
route de vives	à délibérer en Conseil Municipal (remplace "vives")
les bordes del frare	pas de délibéré nécessaire, existe déjà
les bordes d'en bas	pas de délibéré nécessaire, existe déjà
saillens	pas de délibéré nécessaire, existe déjà

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Protocole d'accord en vue de la concrétisation du projet d'usine d'embouteillage:

Protocole d'accord en vue de la concrétisation du projet d'usine d'embouteillage d'eau à Mérens

Le projet global consiste en la construction puis en l'exploitation d'une unité d'embouteillage d'eau sur la commune de Mérens, lieu-dit Borde de Saillens. Vecteur de développement économique, le projet est générateur d'emplois et d'activités économiques pour le territoire de la Haute-Ariège.

-La commune de Mérens-les-Vals est engagée aux côtés des communes d'Ax-les-Thermes et de l'Hospitalet, de la Communauté de Communes de la Haute Ariège

- La Commune d'Ax Les Thermes est propriétaire d'une ressource et maître d'ouvrage de la création d'un plateau technique à partir duquel elle a engagé une campagne d'analyse d'eau depuis 2005. Cette ressource, bénéficie d'une autorisation d'exploitation en eau minérale pour la distribution en buvette publique depuis 2015.

- La ressource est située sur le territoire de la Commune de L'Hospitalet

- La Commune de Mérens a procédé à l'acquisition de terrains en vue d'y réaliser la construction d'une usine d'embouteillage d'eau ainsi que les accès routiers depuis la RN 20.

- La Communauté de Communes de la Haute-Ariège est quant à elle engagée pour la réalisation de cet accès routier. Elle a par ailleurs réalisé la conduite de transport de la ressource, depuis le forage jusqu'au site de la future usine, soit environ 1.3 kms.

Des investisseurs se rapprochent régulièrement des collectivités concernées par le projet. Les contacts qui se sont établis ont conduit ces dernières à renforcer le dossier technique qu'elles portent. A ce jour, aucun contrat d'engagement n'a été souscrit, mais des investisseurs sérieux se sont mobilisés depuis l'été 2016.

Considérant que les contacts et que les garanties présentées sont assez sérieux pour envisager les bases d'une contractualisation entre les collectivités et les investisseurs, en vue de la concrétisation du projet,

Cette contractualisation prenant la forme de plusieurs contrats :

- Bail à construction à conclure avec la Commune de Mérens
- Mise à disposition de la ressource et du plateau technique avec la Commune d'Ax les Thermes
- Mise à disposition des accès routiers et de la conduite de transports avec la CCHA

Il est au préalable proposé d'engager notre commune dans la signature d'un protocole d'accord permettant :

- d'établir le montage juridique de l'opération envisagée par les parties,
- de définir la répartition des investissements,
- de définir les limites de responsabilité des parties
- de définir les conditions financières de l'opération

Au vu des éléments tels que présentés Monsieur le Maire a soumis le projet de protocole au vote.

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Location logements communaux

Le logement communal au dessus de l'ancienne épicerie est vacant depuis le mois d'octobre 2016. Nous venons d'avoir une demande pour une personne avec 1 enfant de 2 ans et demie. Le conseil municipal donne son accord pour cette location qui prendra effet au 1^{er} septembre 2017.

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Cabane pastorale Soula Couloumé

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 27 avril 2017 pour l'ouverture des plis. Le conseil municipal approuve la proposition de la commission en donnant les travaux aux entreprises les moins disantes pour un montant total de 169 284.41 € HT:

**Lot 1VRD - Gros Oeuvre – Charpente – Couverture bac acier – Menuiserie bois
metal - carrelage - Faïence**

Etse BOUDARIOS à Pamiers : 147 715.31€ HT

Lot 2 Plomberie sanitaire

Etse APTE à Ax-les-Thermes : 10 573 € HT

Lot 3 Electricité capteur solaire

Etse ECBC à Lers Sentaraille : 10 996.10 € HT

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Règlementation parking sous l'église romane:

Au vu du parking sa situation au regard du Plan de Prévention qui a classé ce lieu en zone rouge dans la majeure partie du terrain, le conseil municipal donne son accord pour la mise en place d'un portique à l'entrée de ce parking avec la signalétique nécessaire.

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Avenant Régie de recettes du camping

Le conseil municipal donne son accord pour rédiger l'avenant à la régie de recettes du camping municipal, à l'identique que celui pris en 2016, afin d'assurer le fonctionnement de l'épicerie durant les mois de juillet et août 2017. La liste détaillée avec les tarifs sera annexée à la délibération

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Prêt court terme relais.

Afin de financer les travaux à venir, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mettre en place un prêt court terme relais sur 2 ans à hauteur de 500 000 €, auprès du Crédit Agricole Sud Méditerranée.

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Rôle de pacage Soulane d'Andorre

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que Messieurs BLAZY et VIDAL sont autorisés à conduire pendant la saison d'estive 2017 sur les pacages de montagne de la Soulane d'Andorre dont la commune est locataire le troupeau de bovins appartenant à Monsieur BLAZY Paul (la Ferme de Paul et à Monsieur VIDAL Henri (GAEC des Bordes d'en Bas)

Les éleveurs s'acquitteront envers la commune d'une redevance forfaitaire fixée à la somme de 640 €

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Questions diverses

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts des Charges auprès de la Communauté de Communes de la Haute Ariège. Il propose de désigner Monsieur Marc DEDIEU pour siéger à cette commission

Contre : 0

Pour : 9

Abstention : 0

Raphaële Soulé propose de renouveler le planning pour le 2^{ème} tour des élections afin que tous les membres du conseil assurent le bureau de vote à tour le rôle. Une planification des horaires de présence entre 8h et 18h est alors décidée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30

La secrétaire de séance Raphaële Soulé